

Epreuve - Matière : 101-0529 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

A l'attention du directeur du SDI

Objet : Création et animation d'un portail HAL institutionnel

Avec le lancement du 2^e Plan National pour la Science Ouverte notre établissement nous a confié la mission de créer un portail HAL et d'en assurer la gestion et l'animation.

Le 2^e plan a pour objectif 100% de texte intégral en 2030 directement accessible depuis une archive ouverte. En tant que responsable du "Services à la recherche" vous m'avez donc sollicité pour mener une réflexion sur les solutions envisagées dans l'application de cette mission.

Dans un premier temps j'analyserai l'existant pour développer et créer ce portail. Je fais appel à l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet que ce soit au niveau de notre institution mais aussi au niveau national. Différentes étapes seront nécessaires pour le développement et la création de ce portail.

Puis dans un second temps je vous proposerai des actions possibles pour assurer le suivi et l'animation de l'interface de fonctionnement courant implique une gestion et un suivi des flux mais aussi des actions de sensibilisation et de formation à destination de la communauté universitaire (enseignant Chercheur, doctorant, personnel administratif, ...)

I Création du portail

I.a. Un état des lieux peut débiter ce nous permettre de définir au mieux notre périmètre et de recenser les différentes structures de recherche composant notre institution. C'est une façon de constater également si des pratiques de dépôt en archive ouverte existent déjà. Pour ce faire il est important de pouvoir se rapprocher de la direction de la Recherche qui pourra nous transmettre une liste actualisée des enseignants chercheurs doctorants et structures de recherche. Il est possible de croiser ces informations avec des répertoires existants du type AUREHAL RNSR par exemple. Le travail peut être effectué par un ou deux collègues de catégorie B et permettre d'établir une base de données exhaustive de notre communauté scientifique.

Nous pourrions ensuite nous appuyer sur cette liste pour discuter avec les différents acteurs de l'institution impliqués dans ce projet et déterminer un calendrier pour mener à bien notre objectif.

I.b. Il sera nécessaire de réfléchir en amont sur la volonté ou non de mettre en place des incitations fortes au sein de l'établissement dans le cadre du mouvement de la Science Ouverte. Un COPIL pourra regrouper les acteurs majeurs et incontournables pour définir ce cadre. Une politique incitative pour que ce portail soit incontournable qu'il devienne le référentiel principal de la production scientifique propre à l'établissement. Mais aussi réfléchir à d'autres incitations qui pourraient impacter l'évolution de carrière des chercheurs. Le dernier recours restant l'obligation par mandat déjà adoptée dans certains établissements et promouvoir l'accès ouvert.

Cette instance pourrait regrouper des personnels du service de la direction de la recherche, le vice-président-recherche, des enseignants-chercheurs et plusieurs représentants du SCD. Nous pourrions déterminer un calendrier avec les différentes actions à mettre en place et établir un cahier des charges. Ce COPIL peut aboutir sur différents GT pour répartir la charge de travail. Nous pourrions inclure des ingénieurs d'étude et des personnels en lien avec les ressources informatiques pour répondre au mieux sur les aspects techniques. Chaque GT aura pour mission un objectif précis, par exemple ergonomie et personnalisation de l'interface, la communication à mettre en place pour le lancement, les métadonnées existantes (citation). Ces différentes opérations nécessitent de nombreux acteurs au sein de l'institution mais aussi au niveau national.

I.c. Nous pourrions nous appuyer sur un réseau existant pour définir au mieux nos attentes. Effectivement de nombreux établissements ont déjà créé leurs propres portails et seront de bons interlocuteurs pour nous aider à faire nos choix et nous appuyer sur leurs expériences respectives. L'inscription à une liste de diffusion du type Casuhal nous permettra d'assurer une veille sur le portail des professionnels en charge de l'administration des portails HAL dans leur établissement. De plus le CCSD qui se charge du développement et du maintien de HAL auprès duquel nous devons souscrire un contrat se chargera de nous former pour assumer le rôle d'administrateur du portail institutionnel. Le contrat implique une participation financière renouvelable chaque année et qu'il faudra inclure dans nos budgets. Les tarifs suivent un barème proportionnel aux effectifs. C'est au président qu'il reviendra de signer ce contrat. Une fois ces différentes étapes réalisées il faudra mettre en place une campagne de communication pour le lancement du portail.

I.d. Un tel événement mérite des animations

suffisamment élaborées en amont et permettant de rassembler l'ensemble de la communauté scientifique. Il faudrait pouvoir travailler avec le service communication de l'université et ainsi toucher le plus largement l'ensemble des personnels et des étudiants, et docteurs en particulier. C'est pourquoi un GT dédié à cet aspect semble pertinent. Différentes actions peuvent être menées, par exemple communiquer sur des prises de position fermes si tel est le cas : politique Science Ouverte, Charte des signatures pour les publications afin d'harmoniser les pratiques, mandat pour aussi la réalisation d'entretiens courts de la part de chercheurs sous format vidéo pour valoriser le dépôt en archives ouvertes. Il est également possible de proposer une journée avec des temps forts lors du lancement du portail. Peut être l'occasion d'inviter des personnes jouant un rôle majeur dans la Science Ouverte et l'accès ouvert, proposer un buffet, des tables rondes sur des thématiques précises ou des ateliers de sensibilisation. Toutes ces actions nécessitent d'être anticipées et budgétisées.

Le CoPIL pourra valider l'ensemble de ces propositions et nous pourrions aboutir à la création de notre portail HAL de CCS D et d'ailleurs récemment apporté un certain nombre de modifications sur son interface désormais appelée IHV suite à de nombreuses réflexions et remarques des utilisateurs. Une première phase de modifications touche particulièrement les usagers la seconde phase sera opérée administrateur. Une fois le portail lancé il faudra penser à l'animation autour de cette nouvelle interface.

II. Animation

Il a. Pour former et sensibiliser il faut que nous soyons nous même formés. Le lancement d'un tel outil implique qu'une équipe puisse assurer l'accompagnement des usagers. Il faut définir un nombre de personnel suffisant pour jouer ce rôle. Au sein de notre service nous pourrions

Epreuve - Matière :

101 - 0529

Session :

2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

démarrer avec tout personnel moi même et deux collègues par exemple. Il est possible d'ajuster ce nombre en fonction des besoins et peut être se réserver le droit de solliciter des collègues en report sur des temps forts. Pour être prêts il faudra anticiper sur ces formations et surveiller les différentes propositions des URFIST, CTRCB mais aussi des journées d'étude. De plus le CCSD inclut dans ces conditions générales d'utilisation des formations à l'utilisation et à l'administration du portail. Toutes ces formations impliquent une montée en compétences et une motivation supplémentaire pour les collègues qui souhaiteraient s'impliquer dans ce type de projet. Une fois formés nous devons réfléchir au moyen de transmettre ces informations et sous quelles formes. De plus la science ouverte implique une veille constante, il s'agit d'un environnement mouvant. Néanmoins des listes de diffusion peuvent aider à maintenir ses connaissances à jour, du type bibliographie.

Il y aura deux types d'approche possible : la sensibilisation et la formation.

II.5 Sensibilisation

Dans les premiers temps suite au lancement il est possible de mettre en place des campagnes de sensibilisation dans les labos. Une prise de rendez-vous avec les

directeurs pour convenir d'un créneau favorable où les équipes seraient présentes. C'est l'occasion de proposer une présentation rapide de l'interface échanger avec les équipes sur leur pratique, répondre à leurs questions et déposer des flyers sur des points importants (LRN, Guide de moncession, des droits, Guide du doctorant passeport pour la SO). Nous pouvons également participer à l'OA week et proposer une journée d'étude sur une journée dédiée pour ensuite les jours suivants assurer des dépôts party.

Chaque année un Marathon peut être organisé pour augmenter le dépôt en texte intégral et sensibiliser sur les conditions qui s'appliquent dans le cadre de la loi pour une République Numérique ou découvrir des outils pour mieux cerner le cadre juridique comme Sherpa Roméo.

Avec la création de ce portail nous avons également la possibilité de créer des collections et de proposer aux laboratoires d'avoir un référent-propre à leur collection. C'est une manière d'avoir au sein de l'équipe, un de leur membre qui prend la responsabilité de gérer la collection et d'informer ses collègues. Cela peut être un relais intéressant au cœur de chaque structure de recherche.

Enfin nous pouvons passer à la partie formation avec un calendrier défini qui sera rappelé à chaque action de sensibilisation.

II.c. Formation

Pour ces campagnes de formations, il faudra définir les créneaux et périodes de l'année où le public chercheurs / doctorants sera le plus disponible. De plus il faudra* au type de support proposé. Nous pouvons opter pour du présentiel mais aussi de la visio, ce dernier semble particulièrement

Comité aux observants. Quelle offre voulons-nous proposer ?

Concernant Hal, il faut le penser, faire un rappel du contexte général et expliquer le modèle économique des éditeurs scientifiques qui a fortement pesé sur les budgets documentaires et pèse encore. Donc une partie théorique et magistrale peut ensuite aller sur des aspects plus pratiques tels que la création de compte à l'Hal et toutes les fonctionnalités offertes par l'interface. Cette formation peut amener sur d'autres points tels que les identifiants chercheurs et ainsi décliner sur différentes variantes. Il faudra établir le calendrier avec des différentes options, mais aussi conserver l'option du rendez-vous individuel pour aborder des points plus spécifiques et liés à une problématique particulière. Ces rencontres et ces échanges peuvent permettre d'actualiser ses connaissances et répondre au mieux aux besoins des chercheurs.

Le besoin de formation peut être complété par le site web de la bibliothèque avec des fiches ressources et des liens utiles vers le CDS ou par exemple qui propose régulièrement des fiches pratiques ou des guides détaillés.

Un travail personnel en charge du suivi de l'interface participera à l'élaboration de ces formations et interviendra en tant que formateur.

Un rôle d'administrateur s'ajoute au rôle de formateur.

II d. Administration

Effectivement le CCSD confie un certain nombre de privilèges à la personne en charge de l'administration du portail. Cela implique un travail de curation sur les différents dépôts plus ou moins importants selon l'investissement des différentes structures de recherche. Un outil comme CCDFL permettra de rassembler les corrections d'une même structure sur un tableau. Tous cela implique de faire vivre le réseau des référents (s'il existe), d'assurer les corrections, de relever les statistiques. Des actions qui peuvent augmenter le baromètre de la Science ouverte si il existe, une volonté au sein de l'établissement de valoriser le dépôt de son institution.

Ce travail vient compléter toutes les actions de formation.

et de sensibilisation, c'est une part non négligeable du travail attendu autour de ce type d'archive.

Toutes ces actions permettent de valoriser l'ensemble des publications scientifiques et de maintenir une bibliodiversité. C'est aussi répondre aux principes FAIR, facile à trouver, accessible, interoperable et réutilisables qui s'appliquent également aux données de la recherche. La création d'un portail HAL pour une institution est une manière unique de s'inscrire dans une démarche de Science ouverte et s'impliquant dans l'accès ouvert et la libre réutilisation.

C'est aussi pour les SCD une façon de se rapprocher de la communauté des chercheurs et des doctorants et démontrer que des compétences existent pour les accompagner au mieux. Cela implique une montée en compétences des personnels de SCD et des services qui peuvent émerger comme l'accompagnement sur la rédaction de l'ED ou la mise en place de pépinière de revues pour valoriser l'ensemble des publications.